



Proches Transmission Gestes barrières Udissements solidarité restez chez vous



GEST, Lionel WEYH Nombre d'exemplaires : 1100

Juillet 2020

Création et impression :

Imprimerie La Renaissance

MOT DU MAIRE



Lors du premier tour des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez apporté

votre confiance à une nouvelle équipe. Je veux vous en remercier très chaleureusement. Nouvellement élus, nous aurons à cœur, durant les 6 années à venir, à réaliser les projets engagés pour le développement de notre commune.

Le 17 mars, Monsieur le Président de la République plaçait notre pays en confinement. Pour beaucoup ce fut un arrêt net de leur travail, les cours d'école sans bruit, les commerçants, artisans, chefs d'entreprise, contraints de suspendre leur activité. Vous avez fait preuve de responsabilité durant ces huit semaines en respectant les consignes de déplacement. Sur notre commune la vie ne s'est pas arrêtée. L'ensemble des soignants, les aides à domicile ont été très présents pour aider et soigner, quelques commerces ont continué à répondre aux attentes de première nécessité.

Les élus, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, les agents étaient à vos côtés en aidant les personnes âgées, les personnes isolées, et ont répondu à vos nombreuses demandes. Des masques réutilisables venant de Troyes Champagne Métropole et du Département ont été distribués. Une vraie solidarité, en famille, entre voisins s'est mise en place. Durant cette période de crise sanitaire beaucoup ont eu à se soigner, nous avons une pensée affectueuse pour les familles en deuil qui dans ces circonstances très douloureuses n'ont pu accompagner leurs proches dans les derniers instants.

Les mois à venir seront, pour certains, encore difficiles. Nous sommes à vos côtés pour vous servir. Soyez assurés de notre pleine disponibilité.

Nous vous souhaitons un bel été et prenez bien soin de vous.

Annie DUCHENE Maire



Séance du 17 février 2020



Le Conseil Municipal:

- Donne un avis favorable à l'installation d'un distributeur automatique de produits frais, en privilégiant un emplacement sur terrain privé avec facilités de stationnement.
- **Approuve** les nouveaux statuts du Syndicat départemental d'Energie de l'Aube (SDEA), qui se transforme en syndicat mixte fermé.
- Après avoir entendu les conclusions du commissaire-enquêteur, approuve le plan local d'urbanisme et approuve la suppression des alignements applicables aux routes départementales.
- Approuve les travaux de scellement de 2 statues dans l'église Saint-Liébault pour un montant total de 1 950,00 € TTC et sollicite des subventions auprès du Conseil départemental et de la DRAC.
- Décide l'acquisition, à titre gratuit, de la parcelle cadastrée section ZC n°100, permettant la réalisation de travaux d'assainissement des eaux pluviales dans la rue Paulin Aubert.

- Accepte de régler les frais de scolarité d'un montant de 75,00 € pour la scolarité d'un enfant d'Estissac en école élémentaire de la Chapelle-Saint-Luc, au titre de l'année scolaire 2018-2019.
- Décide qu'en cas de détérioration ou de perte des livres empruntés à la bibliothèque, l'emprunteur devra assurer son remboursement au prix du neuf ou son remplacement par un document neuf identique.
- Décide d'acquérir 2 panneaux d'information pour un montant de 4 821,12 € TTC, à poser aux entrées du village sur la RD 660 et mis à disposition du syndicat d'initiative.
- Prend note du démarrage du déploiement des compteurs Linky par la société Enedis sur le territoire communal.
- Prend note du déploiement de la fibre sur le territoire communal à compter du mois de juin 2020.



Séance du 25 mai 2020



Le Conseil Municipal:

Les membres du conseil municipal de la commune d'ESTISSAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Mme Annie DUCHÊNE, Maire, a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions :

DUCHÊNE Annie, VINCENT Fabien, GRITTI Marie-Claude, ARNOUX Benoit, DÉCRÉON Martine, CUNY Christophe, GEST Claudie, LANGLOIS Didier, LE GUILLOU Marie-Françoise, MASSON Thierry, BEAUVOIS Céline, VINCENT Christophe, BIRÉ Stéphanie, GEORGE Nicolas, BONNEL Christine, JEANNEL Vincent, CAMPOROTA Laetitia, LORENZETTI Franck, FROCHOT Annie.

Une fois installé, le conseil municipal :

- Élit Mme Annie DUCHÊNE en tant que Maire, par 18 voix, un bulletin blanc, sur 19 suffrages exprimés.
- Décide de la création de quatre postes d'adjoints au maire.
- Élit au scrutin de liste les adjoints, par 19 voix sur 19 suffrages exprimés :

Premier Adjoint : M. Fabien VINCENT ; Deuxième Adjointe : Mme Marie-Claude GRITTI; Troisième Adjoint : M. Vincent JEANNEL ; Quatrième Adjointe : Mme Claudie GEST.

 Délègue les pouvoirs au Maire pour la durée du mandat : passation de marchés publics, locations de biens communaux, contrats d'assurance et indemnités de sinistre, délivrance de concessions funéraires, acceptation de dons et legs, aliénation de biens mobiliers limités à 4 600 €, représentation de la Commune devant la justice, utilisation du droit de préemption urbain, demande de subvention, etc. (voir liste complète en mairie).

■ **Décide** de fixer le montant des indemnités du maire et des adjoints en dessous du niveau maximal prévu par la loi, soit (en référence à l'indice terminal du barème de la fonction publique) :

Maire: 47 % - quatre adjoints: 18,50 %.

- Décide d'allouer au maire une somme forfaitaire de 170 € par mois au titre des frais de représentation.
- Décide d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) prévues au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et délègue au maire le pouvoir d'exercer ou non ce droit de préemption.
- Sollicite les subventions de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)), du Conseil départemental de l'Aube, du Conseil régional Grand Est, de Troyes Champagne Métropole et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube (CAF) en vue de compléter le financement de l'extension du bâtiment affecté au centre de loisirs, dont le coût est estimé à 132 000,00 € TTC.



Séance du 29 juin 2020



Le Conseil Municipal :

■ Approuve le compte administratif et le compte de gestion du receveur 2019 du budget principal comme suit :

MONTANTS EN €	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT CUMULÉ DE L'année précédente (*)	SOLDE	EXCÉDENT GLOBAL
FONCTIONNEMENT	1 366 252,73 €	1 638 800,70 €	+ 1 134 595,63 €	+ 1 407 143,60 €	1 200 255 00 €
INVESTISSEMENT	887 617,88 €	560 913,33 €	+ 221 916,23 €	- 104 788,32 €	1 302 355,28 €

et arrête l'affectation des résultats : virement à la section d'investissement de 165 988,32 \in ; report d'un excédent de fonctionnement résiduel de 1 241 155,28 \in .

(*) ce montant tient compte de l'intégration des excédents issus du budget annexe « eau potable » dissous le 1er janvier 2019 pour transfert au SDDEA : 335 807,77 \in en fonctionnement et 82 888,03 \in en investissement.

Décide de maintenir les taux des taxes communales pour l'année 2020, comme suit :

Taxe foncièr	e (bâti) 2	20,06 %	ó
Taxe foncière ((non bâti	23,02	%

Dans le cadre de la suppression à terme de la taxe d'habitation, le taux est figé à 15,00 % par l'Etat.

- Détermine la liste des subventions attribuées aux associations pour l'année 2020 (voir détail en mairie).
- **Décide** d'attribuer une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 6 500,00 € pour l'année 2020.
- Approuve le budget primitif 2020 de la commune comme suit : Section de fonctionnement : dépenses votées à 1 904 563,46 \in et recettes votées à 2 727 950,28 \in .

Section d'investissement : équilibre des dépenses et des recettes à 1 316 635,32 \in .

- Décide de fixer à huit le nombre de membres titulaires du Conseil d'Administration du C.C.A.S. (4 membres élus et 4 membres nommés par le Maire).
- Élit les 4 membres du C.C.A.S. : Mme Marie-Claude GRITTI, Mme Claudie GEST, Mme Martine DÉCRÉON, Mme Stéphanie BIRÉ.
- Procède aux désignations dans les organismes extérieurs. > Voir détail en page 8
- Procède à la formation des commissions communales et à la désignation de membres. > Voir détail en page 9
- Établit la liste des contribuables susceptibles d'être retenus par les services fiscaux pour être membres de la commission communale des impôts directs.
- Désigne en tant que membres de la commission de contrôle de la liste électorale : M. Didier LANGLOIS (titulaire) et M. Benoit ARNOUX (suppléant).
- Décide, à la majorité, de réviser la structure tarifaire et les montants de la garderie et de la cantine périscolaire à compter du 1^{er} septembre

2020. La hausse décidée est motivée par la nécessité de limiter les déficits des services et d'anticiper la hausse prévisible des coûts de fourniture des repas :

	Tarif normal	Tarif réduit
Garderie du matin et du soir (par unité)	1,00 €	0,85 €
Garderie du midi	2,60 €	2,21 €
Cantine (enfant d'Estissac et de Neuville-sur-Vanne)	3,00 €	2,55 €
Cantine (enfant extérieur)	3,80 €	3,23 €

NB : le tarif réduit s'applique à chaque famille dont le quotient familial est inférieur ou égal à 500 \in .

- Accepte de régler les frais de scolarité d'un montant de 75,00 € pour la scolarité d'un enfant d'Estissac en école élémentaire de la Chapelle-Saint-Luc, au titre de l'année scolaire 2019-2020.
- Délègue tous pouvoirs utiles au maire pour recruter un agent contractuel en cas de besoin temporaire, dans toutes les filières d'emplois.
- Désigne l'entreprise MANSANTI TP, siégeant à Flogny-la-Chapelle, pour réaliser les travaux de réfection de voirie et d'assainissement des eaux pluviales dans les rues Saint-Michel et Paulin-Aubert, l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 298 503,10 € TTC.
- Accepte de passer une convention avec Troyes Champagne Métropole (TCM) confiant à la Commune la maîtrise d'ouvrage déléguée relative aux travaux d'assainissement des eaux pluviales dans les rues précitées. Les ouvrages seront rétrocédés à TCM, qui versera à la Commune le montant des travaux réalisés (estimation actuelle : 66 156,00 € TTC).
- Délègue tous pouvoirs utiles au Maire pour désigner un programmiste chargé de recenser et formaliser les besoins dans le cadre des réflexions à mener quant au devenir de la salle Gilbert Boudin.
- Reconduit le dispositif d'aide financière facultative de 70 € accordée pour l'achat de fournitures scolaires pour tout collégien d'Estissac entrant en classe de 6ème ou de 4ème.
- **Prend acte** du tirage au sort de citoyens effectué pour constituer la liste préparatoire des jurés d'assises 2021.

Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

Le budget communal en quelques chiffres

Le budget communal est un document essentiel qui retrace les actions de votre commune.

Il est décomposé en deux parties :

- la section de fonctionnement, qui comprend les charges courantes et récurrentes nécessaires au fonctionnement quotidien des services (par exemple : énergie, fournitures, entretien, salaires du personnel, subventions aux associations) ; les recettes de fonctionnement incluent, entre autres, les recettes des services communaux (cantine, garderie, centre de loisirs), les impôts locaux et assimilés, les dotations de l'Etat, les loyers.
- la section d'investissement, dont les dépenses permettent de financer les opérations de renouvellement, d'amélioration ou d'accroissement du patrimoine mobilier et immobilier, y compris le remboursement du capital des emprunts. Les recettes principales sont les subventions reçues d'autres

organismes publics et les emprunts éventuellement contractés. La récupération de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année N-2 (FCTVA) constitue également une recette à prendre en compte, variable puisque directement dépendante du niveau des dépenses précédentes.

L'objectif est au moins d'équilibrer les dépenses avec les recettes de chaque section. Dans la réalité, la constitution d'un excédent global est obligatoire afin de constituer un fonds de roulement (niveau de trésorerie permettant d'avancer les dépenses avant de percevoir les recettes), tandis qu'un excédent de la section de fonctionnement permet d'autofinancer les investissements.

Chaque année, le conseil municipal est amené à arrêter les comptes de l'année précédente (compilés au sein d'un document appelé compte administratif). Pour 2019, les montants synthétiques sont les suivants :

FONCTIONNEMENT 2019			
DEPENSES		RECETTES	
charges à caractère général	393 037 €	produits des services, domaine et ventes diverses	154 340 €
charges de personnel	643 973 €	impôts et taxes	845 716 €
atténuation de produits	117 757 €	dotations et participations	487 383 €
autres charges de gestion courante 167 323 €		autres produits de gestion courante	46 737 €
charges financières et autres dépenses	44 162 €	autres recettes	104 624 €
TOTAL	1 366 252 €	TOTAL	1 638 800 €
résultat de l'année 2019 + 272			+ 272 548 €
excédent reporté de l'année précédente -			+ 1 134 596 €
		excédent cumulé au 31/12/2019	+ 1 407 144 €

INVESTISSEMENT 2019			
DEPENSES		RECETTES	
bâtiments communaux	120 368 €	affectation du résultat 2018	385 292 €
bâtiments scolaires	45 489 €	FCTVA sur dépenses 2017	31 543 €
bois et forêt	23 400 €	taxe d'aménagement	2 735 €
logements communaux	18 041 €	subventions diverses bât. comm.	15 172 €
salle des fêtes	7 110 €	subventions diverses bât. scolaires	4 480 €
voiries et réseaux	499 624 €	subventions diverses forêt	40 366 €
matériel administratif	505 €	subventions diverses voiries	67 826 €
matériel scolaire	11 918 €	subventions diverses mat. scolaire	7 669 €
matériel de voirie	5 906 €	autres produits	757 €
document d'urbanisme	6 833 €	amortissements	5 073 €
remboursement d'emprunts (capital)	148 424 €		
TOTAL	887 618 €	TOTAL	560 913 €
		résultat de l'année 2019	- 326 705 €
excédent reporté de l'année précédente 📁 + 221 916			+ 221 916 €
déficit cumulé au 31/12/2019 - 104 789			- 104 789 €

Les séances en bref

Le conseil municipal vote également un budget primitif pour l'année débutée, qui pourra être modifié ultérieurement si besoin. En 2020, les montants prévisionnels sont résumés ainsi :

FONCTIONNEMENT 2020			
DEPENSES : 1 904 305 €		RECETTES : 2 727 950 €	
dont		dont	
opération de transfert SDDEA	131 000 €	ovoádost ou 01/01/2020 rosortá	
autofinancement prévisionnel transféré à la section d'investissement	453 000 €	excédent au 01/01/2020 reporté (après affectation du résultat 2019)	1 241 155 €

FONCTIONNEMENT 2019			
DEPENSES : 1 316 635 €		RECETTES : 1 316 635 €	
dont		dont	
solde des travaux d'accessibilité	52 200 €	affectation du résultat 2019	165 988 €
extension du centre de loisirs	153 000 €	FCTVA sur dépenses 2018	64 000 €
réfection de voirie à Thuisy : rues St Michel et Paulin Aubert	329 000 €	taxe d'aménagement	5 000 €
études devenir salle Gilbert Boudin	50 000 €	subventions diverses sur travaux	235 000 €
Eglise Saint-Liébault : études avant travaux de charpente et toiture	50 000 €	autofinancement prévisionnel prélevé sur la section de fonctionnement	453 000 €
remboursement d'emprunts (capital)	120 130 €	amortissements	5 700 €
opérations de transfert SDDEA/TCM	377 300 €	opérations de transfert TCM	294 400 €

Services périscolaires : mieux suivre les coûts de revient

Les élus communaux sont conscients que ces services facultatifs sont devenus indispensables pour les parents en activité. Toutefois, ces services ont un coût non négligeable pour la collectivité, nécessitent la mobilisation d'un grand nombre d'agents communaux et demeurent structurellement déficitaires.

Face à cela, certaines collectivités ont fait le choix de subventionner fortement les parents et d'abaisser les tarifs de facturation. Dans ce cas, c'est le budget général de la collectivité qui compense le déficit, ce qui revient au final à demander à tous les contribuables de financer le service pour une partie d'entre eux.

A Estissac, un choix de gestion différent est retenu, celui de suivre au mieux les coûts de revient et de ne pas créer un écart trop important en défaveur des assistants maternels, qui ne bénéficient d'aucune aide pour abaisser leurs coûts.

Ainsi, en séance du 29 juin 2020, le conseil municipal a décidé, à la majorité des votants, de réviser la structure tarifaire et le niveau des tarifs des services périscolaires communaux (voir détail dans le résumé

des séances du conseil municipal). Pour le cas normal applicable à un enfant habitant la commune, le tarif forfaitaire de garderie passera au 1er septembre 2020 à 1 € (*) pour le temps du matin ou du soir.

La cantine du midi sera désormais facturée en deux volets : garderie à $2,60 \ (*)$ et repas à $3 \$, soit un total de $5,60 \$ par jour (coût de revient supérieur à $5,80 \$, hors amortissement des locaux et équipements).

A savoir : la loi Egalim prévoit d'introduire ou augmenter au 1er janvier 2022 la part des produits bio, environnementaux ou issus de circuits courts dans le processus d'élaboration des repas servis en cantine. Cet objectif est louable mais aura inévitablement un impact financier à la hausse, estimé à 20 %.

(*) Rappel aux parents d'enfants de moins de 6 ans : un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses de garde (hors frais de nourriture et déduction faite des aides familiales reçues au titre de la garde de l'enfant) est appliqué pour les dépenses engagées pour les enfants âgés de moins de 6 ans au 1^{er} janvier de l'année des revenus. Les factures de garderie communale mais aussi de centre de loisirs sont ainsi éligibles.

CONSEIL MUNICIPAL D'ESTISSAC > 2020/2026

Vos nouveaux élus



ANNIE DUCHÊNE MAIRE



FABIEN VINCENT



MARIE-CLAUDE GRITTI
25 ADJOINTE



VINCENT JEANNEL
3^E ADJOINT



CLAUDIE GEST 4^E ADJOINTE



BENOIT ARNOUX CONSEILLER MUNICIPAL



MARTINE DÉCRÉON CONSEILLÈRE MUNICIPALE



CHRISTOPHE CUNY
CONSEILLER MUNICIPAL



DIDIER LANGLOIS
CONSEILLER MUNICIPAL



MARIE-FRANÇOISE LE GUILLOU CONSEILLÈRE MUNICIPALE



THIERRY MASSON
CONSEILLER MUNICIPAL



CÉLINE BEAUVOIS CONSEILLÈRE MUNICIPALE



CHRISTOPHE VINCENT
CONSEILLER MUNICIPAL



STÉPHANIE BIRÉ CONSEILLÈRE MUNICIPALE



NICOLAS GEORGE CONSEILLER MUNICIPAL



CHRISTINE BONNEL CONSEILLÈRE MUNICIPALE



LAETITIA COMPOROTA CONSEILLÈRE MUNICIPALE



FRANCK LORENZETTI
CONSEILLER MUNICIPAL



ANNIE FROCHOT Conseillère Municipale

Quel est le rôle du maire ?

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE



AGENT DE L'ÉTAT

Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal

de l'administration communale

Il est chargé des pouvoirs de police



Il prend des arrêtés municipaux

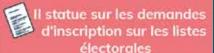
Il représente la commune en justice



Il est officier de l'état civil

II est officier de police judiciaire

Il organise les élections (bureaux de vote, etc.)







Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune Annie Duchêne entamera un troisième mandat de 6 ans en tant que maire d'Estissac, avec une équipe municipale en partie renouvelée.

Pilier de l'harmonie sociale, du bon fonctionnement de notre commune et de son développement, le maire est, au quotidien, le visage et la voix de la République.

	LISTE DES ORGANISMES EXTÉRIEURS		
	ÉLUS	AUTRES	
	Annie DUCHÊNE	Brigitte SEGUIN	
	Marie-Claude GRITTI	Marie-Claire FAUCONNIER	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Claudie GEST	Rolande DESSAINT	
	Martine DÉCRÉON	Françoise CARTON	
	Stéphanie BIRÉ		
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE	Annie DUCHÊNE	Fabien VINCENT	
SPL XDEMAT	Annie DUCHÊNE	Fabien VINCENT	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CONSTRUCTION	Marie-Claude GRITTI	Fabien VINCENT	
DE GESTION DU COSEC ET DES TRANSPORTS	Franck LORENZETTI	Annie FROCHOT	
SCOLAIRES D'AIX EN OTHE	Christophe VINCENT	Didier LANGLOIS	
SYNDICAT D'ÉNERGIE DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE	Fabien VINCENT	Nicolas GEORGE	
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES EAUX DE L'AUBE	Fabien VINCENT	Didier LANGLOIS	
	Annie DUCHÊNE	Fabien VINCENT	
CONSEIL DE LA POLITIQUE DE L'EAU	Didier LANGLOIS	Christophe VINCENT	
	Marie-Françoise LE GUILLOU	Laetitia CAMPOROTA	
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE	Annie DUCHÊNE	Vincent JEANNEL	
	Marie-Claude GRITTI	Fabien VINCENT	
	Claudie GEST	Laetitia CAMPOROTA	
SYNDICAT D'INITIATIVE	Christine BONNEL	Christophe VINCENT	
	Benoît ARNOUX	Annie FROCHOT	
	Céline BEAUVOIS		
C.N.A.S.	Annie DUCHÊNE		

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES			
	į!	Annie DUCHÊNE	Marie-Françoise LE GUILLOU
COMMISSION ~Q.	№ Q.	Responsable : F. VINCENT	Didier LANGLOIS
FINANCES	۲۰ ک	Marie-Claude GRITTI	
ET PERSONNEL	٧٧	Vincent JEANNEL	
	TIMIL	Claudie GEST	
		Annie DUCHÊNE	Laetitia CAMPOROTA
COMMISSION		Responsable : F. VINCENT	Céline BEAUVOIS
VIE SCOLAIRE	الله الله الله الله الله الله الله الله	Marie-Claude GRITTI	Annie FROCHOT
PERI-SCOLAIRE	1	Vincent JEANNEL	
	\(\)	Claudie GEST	
CADDE DE VIE	~	Annie DUCHENE	Marie-Françoise LE GUILLOU
CADRE DE VIE	me m	Responsable: V. JEANNEL	Stéphanie BIRÉ
FLEURISSEMENT	()	Fabien VINCENT	Christophe VINCENT
ENTREES VILLAGE	_ <u>_</u> \\\\	Claudie GEST	Franck LORENZETTI
ENTREES VILLAGE		Marie-Claude GRITTI	Nicolas GEORGE
COMMISSION		Annie DUCHÊNE	Christophe VINCENT
COMMISSION VOIRIE STATIONNEM	ENT -	Responsable : F. VINCENT	Benoît ARNOUX
RESEAUX	F141	Vincent JEANNEL	Thierry MASSON
RUE - PARKING -		Claudie GEST	Nicolas GEORGE
REGLEMENTATION		Marie-Claude GRITTI	Laetitia CAMPOROTA
REGERILATION		Marie-Françoise LE GUILLOU	Franck LORENZETTI
		Annie DUCHÊNE	Benoît ARNOUX
COMMISSION	^	Responsable : V. JEANNEL	Christophe VINCENT
BATIMENT	40 D	Fabien VINCENT	Marie-Françoise LE GUILLOU
INFRASTRUCTURES		Marie-Claude GRITTI	Martine DÉCRÉON
MATERIEL		Claudie GEST	Franck LORENZETTI
ACCESSIBILITE		Didier LANGLOIS	Thierry MASSON
		Nicolas GEORGE	
COMMISSION		Annie DUCHÊNE	Martine DÉCRÉON
ANIMATION CULTURELLE		Responsable : M.C. GRITTI	Laetitia CAMPOROTA
RELATION AVEC LES A		Fabien VINCENT	Christine BONNEL
GESTION DES SALLES		Vincent JEANNEL	Christophe VINCENT
FESTIVITÉS PROTOCO	LE	Claudie GEST	Céline BEAUVOIS
		Christophe CUNY	
	$\bigcirc \Diamond$	Annie DUCHÊNE	Claudie GEST
COMMISSION	{ } }	Responsable : Thierry MASSON	Didier LANGLOIS
RIVIERE ET FORET		Fabien VINCENT	Annie FROCHOT
		Vincent JEANNEL	Marie-Françoise LE GUILLOU
001414122121	_	Marie-Claude GRITTI	CAUSE DEALINGS
COMMISSION		Annie DUCHÊNE	Céline BEAUVOIS
COMMUNICATION		Responsable : C.GEST Fabien VINCENT	Christine BONNEL Stéphanie BIRÉ
PERMANENCE BULLETIN		Marie-Claude GRITTI	Laetitia CAMPOROTA
SITE INTERNET		Vincent JEANNEL	Lactitia CAMPOROTA
	رسر		Supplicant - Borett ADMOUN
COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA LISTE ÉLECTORALE	TEL	Titulaire : Didier LANGLOIS	Suppléant : Benoît ARNOUX
	^	Noëlle MAGNOL Martine ALLAIS	
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS			DE LA COMMUNE À CETTE COMMISSION.

Extrait de l'étude

Toute reproduction ou transmission même partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation de l'auteur

«Les maires d'Estissac depuis la Révolution»

En ce qui concerne l'histoire d'Estissac, il est important de mentionner les maires qui donnent l'impulsion aux évènements ou s'y opposent, marquant ainsi l'évolution de la commune.

Un maire est nommé à Estissac pour une courte durée en 1790. Les décisions et initiatives sont quelques fois reportées au mandat suivant assurant ainsi la continuité de la vie locale. Vingt-six maires ont été recensés de 1790 à 2020.



ludi GODIN Passionnée d'histoire locale Réside à Estissac depuis 1989

Le nombre des membres du conseil municipal varie selon le nombre d'habitants. Le recensement d'Estissac, avec ses hameaux de Thuisy et Vaugeley, en 1911 donne 1 948 habitants, en 1921 il n'y en a plus que 1 778. Recensement en ligne. http://www.archives-aube.fr/

Les élus d'Estissac siègent à 15 en 1921. À présent pour les villes de 1 500 à 2 499 administrés, une liste de 19 membres s'impose, maire inclus.

Le 21 avril 1944, le droit de vote est enfin accordé aux femmes en France par une ordonnance (après un amendement du communiste Fernand Grenier) du Comité français de la Libération nationale, signée par Charles de Gaulle depuis Alger. Depuis, deux femmes ont été élues maire de la commune d'Estissac : Rolande Ibanez (plus connue sous le nom de Betty Dié) en 1959 et Annie Duchêne en 2008. Le recensement de 2017 a donné une population de 1 855 personnes. Estissac n'est plus chef-lieu de canton depuis la réforme territoriale de 2014.

A LIRE TRES BIENTÔT!

Un fascicule relatant toute l'histoire administrative du village est prévu pour la fin de l'année 2020. Son contenu concerne l'élection des maires, leur généalogie ascendante, les tableaux du premier mandat de chaque maire avec les conseillers. Les points forts de l'évolution de la commune et quelques anecdotes susciteront certainement la curiosité des Liébautains.

Liste des officiers publics nommés et/ ou élus depuis la Révolution

L'absence de maire entre les mandats est justifiée par la décision en haut lieu de nommer une commission spéciale, soit lors de changement de régime et/ou remplacement par l'adjoint avant sa fonction de maire. Seule la date de la nomination est retenue pour le tableau des élus.

1790 novembre

Gennevois Edmé, maire (ADA L 230 extrait de

délibération 1790)

1791 décembre

Gérard François Nicolas, maire (ADA L 202 & 230 renouvellement de la municipalité 1792)

1792 décembre (an I)

Darce Jean Baptiste, maire ADA: L 202 renouvellement de la municipalité 1792

1794 (an II)

Gennevois Pierre : agent national ADA : L 230

extrait de délibération

Tableau relatif à la réorganisation de l'administration municipale du canton de Fontvannes, le 29 frimaire an VI (19-12-1797). Archives

départementales de l'Aube : L 230

Charmentier Pierre Abraham : président (remplacé par Chanteclair Charles Louis)

Gennevois Pierre: agent national

Canquery Nicolas : adjoint (remplacé par Lutel Edmé Nicolas)

Qui est-ce?



De droite à gauche : Betty Dié, maire d'Estissac et Eugène Defontaine devant la mairie en 1959.

Qui pourra reconnaître le 3º personnage sur la photo ?



	•
1800 juin (an VIII)	Gennevois Pierre. ADA : ED 142-24 registre des délibérations F°1
1814 juin	Dumanchin Silvestre Abraham. ADA : 3 M 636
1011 juni	arrêté du préfet 3 juin 1814
1816 juin	Jaillant Jean. ADA : 3 M 636 extrait du registre
1010 julii	
4000 // 1	des délibérations
1826 février	Huguenot Charles Marie. ADA : ED 142-24
	registres des délibérations 1800-1832
1831 novembre	Dumanchin Silvestre Abraham. ADA : ED 142-
	24 registres des délibérations 1800-1832
1848 août	Poron Martin Félix. ADA : 3 M 720 extrait du
	registre des délibérations
1850 janvier	Galley Théophile Désiré. ADA : 3 M 720 extrait
	du registre des délibérations
1850 juin	Roy Pierre Jacques. Registre des délibérations
•	F°130
1852 janvier	Dumanchin Jean. Registre des délibérations
,	F°155
1870 août	Mathieu Alexis Victor. Registre des
1070 dout	délibérations F°93
1876 octobre	Gérard Charles Ernest. Registre des
1070 OCTOBIE	délibérations F°1
1879 novembre	
10/9 Hovellibre	Dumanchin Charles Ladislas. Registre des
4004	délibérations F°133
1884 mai	Gérard Charles Ernest. Registre des
	délibérations F°343
1886 août	Gigon Jean Félix. Registre des délibérations
	F°561
1896 mai	Masson Joseph Louis. ADA: 3 M 833 liste
	électorale
1910 septembre	Denis Paul Rosaire. Registre des délibérations
	F°233
1912 mai	Bonnet Charles. Registre des délibérations F°272
1914 février	Bruley Léon André. Registre des délibérations
	F°328
1938 mars	Linard Udaric. Registre des délibérations du 3
	mars
1944 novembre	Noël Georges Joseph. Registre des délibérations
	du 5 novembre
1959 mars	Ibanez Rolande Jeanne. Registre des
. 300 maio	délibérations F°12
1965 mars	Lorouet Pierre Roland. Registre des
IJUJ IIIAIS	délibérations F°180
1071 mars	
1971 mars	Boudin Gilbert. Registre des délibérations F°384
1989 mars	Lottier Michel. Registre des délibérations F°41
2008 mars	Duchêne Annie. Registre des délibérations F°72

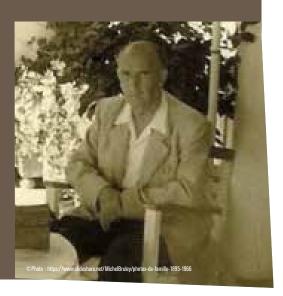
Le maire, Léon André BRULEY

PEPUBLION FRAM

En 1914, Léon BRULEY, est docteur en droit. En 1925, jeune industriel avec son frère Georges, ils créent les Établissements Bruley-Frères. Né à Estissac le 13 juillet 1885, il est le fils de Jules Léon Bruley et Marie Ernestine Ormancey.

Léon est le plus jeune maire élu de la commune ayant effectué le plus de mandats. Après 38 ans de loyaux services au sein du conseil municipal, dont 24 ans en tant que maire, il se retire de la scène politique, fin février 1938. Une bibliothèque est créée par son initiative en 1925.¹ Approuvée par le préfet le 4 août de la même année. En 1944, à l'occasion de son trentième anniversaire au service de la commune, il fait un don à Estissac d'un capital de trente-quatre obligations du Trésor. Le bénéfice est affecté à l'achat de livres pour la bibliothèque populaire, qui possède à cette époque 638 volumes.²

1 Délibération F°16 du 20 juillet 1925 bibliothèque populaire 2 Archives de l'Aube 4 0 155 lettre de Léon Bruley



Bibliothèque

La bibliothèque ouvre ses portes dans le respect des règles sanitaires recommandées.

Port du masque obligatoire, enfants accompagnés, sont autorisés 2 adultes et 2 enfants dans l'enceinte de la bibliothèque.

moranco .		
Mercredi	16h30 - 18h	
Vendredi	17h - 19h	
Pas d'ouve	ture le samedi	
Fermée du 1er au 15 août 2020		

Louise BERNARD,

née Thomas (1910-2012)

Une rue en mémoire d'une femme d'exception

Texte rédigé par ludi Godin pour l'Association des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes

La Rue du Presbytère à Thuisy (maintenant hameau d'Estissac), porte désormais le nom de Louise Bernard (1910-2012), ancienne déportée de Ravensbrück.

Le lundi 24 février 2020, date anniversaire de la naissance de Louise Bernard, de nombreuses délégations d'anciens combattants sont présentes dans la commune : ACPG-CATM Aube et déportation, UNC-AFN d'Estissac, ANACR, AFMDT, ainsi que la famille et amis.

Mme Duchêne, Maire d'Estissac, rend hommage à Louise Bernard pour son patriotisme et son investissement dans la vie locale.

Louise Armantine Thomas est née Rue de la Crête à Thuisy, le 24 février 1910. La famille a déjà cinq enfants. De ce fait elle sera toute sa vie entourée de jeunes qui lui donnent le diminutif de Louisette.

Louise fréquente l'école de Thuisy, certainement jusqu'à l'âge de 12 ans, tout comme sa sœur Berthe qui était bonnetière au même âge.

Louise Thomas rencontre Justin Bernard et ils s'unissent à la mairie d'Estissac le six octobre 1928. Ils n'ont pas d'enfants et reportent leur amour sur leurs neveux et nièces.

L'arrivée de la guerre dévoile leur sympathie pour le communisme. En 1942, ils adhèrent à ce mouvement. Mais, en janvier 1943, Louise et Justin sont arrêtés par la Gestapo¹.

Justin est incarcéré à la prison de Troyes rue Hennequin, puis envoyé à Châlons-sur-Marne. Sa troisième destination, Compiègne, sera la dernière pour lui. De santé fragile, il est libéré le 1^{er} juin 1944, à trois mois de la libération de l'Aube, ou bien (Estissac le 24 août 1944)².

Louise est dirigée vers le camp de concentration de Ravensbrück en Allemagne, le 30 avril 1943, sous le matricule 19441.

Louise Bernard est une femme de volonté et de caractère, elle réussit à survivre à deux ans de captivité et est libérée le 23 avril 1945³. Le chemin du retour passe par le Danemark, où elle arrive le 1er mai 1945. Ce n'est que trois mois plus tard, le 24 juillet⁴, qu'elle revient dans son village natal, et reprend une activité professionelle de remailleuse puis de couturière.



Motivée à se reconstruire, elle s'investit comme dirigeante et entraineur de basket au sein de l'Entente Sportive d'Estissac qui fusionne avec la Patriote dix ans plus tard, en 1955. Son dévouement est récompensé par la victoire de son équipe au Championnat de Champagne.

Une vie est une suite d'événements, bons ou mauvais. Louise a toujours eu le courage de les affronter tous. Elle entre en maison de retraite à l'âge de 96 ans en 2006 et y reste jusqu'à son décès en 2012.

Elle repose dans le cimetière de Thuisy dont l'accès se fait par la rue Louise Bernard.

- 1 Source ONAC
- 2.Source FNDIRP (courriel de Bruno Collin)
- 3 Merci à Mme Françoise Maire pour l'apport de documentation
- 4 Notes écrites de Louise Bernard



Le grand départ des sœurs de la congrégation de Notre Dame pour le Québec

MESSE D'AU-REVOIR DE SOEUR LORRAINE ET SOEUR DOMINIQUE

Témoignage lu par Anne-Marie au cours de la messe du 14 juin.

« Suite au souhait de Mgr Fauchet d'implanter dans l'Aube une « communauté de sœurs canadiennes filles de Marguerite Bourgeoys, en 1989 sont arrivées à Estissac Lorraine, Monique et Annette. D'autres sœurs suivront à Troyes et Méry-sur-Seine.

Sur Estissac, nos intrépides Canadiennes transforment un presbytère poussiéreux, quoique rénové, en une maison chaleureuse et accueillante. Au long des années, chacune a apporté une nouveauté bienfaisante à la communauté paroissiale d'Estissac.

Ainsi Annette et sa guitare ont renouvelé la musique de nos célébrations. Si nous ne pouvons détailler et rendre à chacune ce que nous lui devons, pensons à Denise, à Louise Pelletier, et surtout à Monique. De 1989 à 2015, elle a laissé sa marque pour le cathé, l'accueil des familles depuis le baptême jusqu'à la profession de Foi. Elle était connue de tous.

Lorraine a formé deux générations à la préparation des funérailles, mission réservée aux prêtres jusqu'au départ de Jean Lunardini. Un groupe de laïcs fut constitué par les piliers des villages et d'Estissac autour de Jeannette et Anne, toutes disparues à l'exception de Simone Raphanaud notre presque centenaire. En même temps, des petites mains, en pleine activité professionnelle aidaient... Et Lorraine organisait des rencontres

régulières pour former inlassablement des équipes. Ainsi au fil des années se sont constituées des équipes toujours actives.

Merci Lorraine pour ton accueil toujours souriant, tes conseils précieux, ta patience et ton extrême disponibilité.

Quand Dominique est arrivée avec son grand sourire, son accent chantant et sa totale ouverture aux autres, une nouvelle étape a été franchie.

Non contente de soutenir l'ESTAC, elle a tenté d'inviter de nouveaux spectateurs pour les matchs en partageant son amour inconditionnel pour le ballon rond ou ovale. Tous les jeunes d'Estissac et des alentours connaissent Dominique, qui a su les apprivoiser en organisant activités, rencontres et autres camps. A l'image de notre pape François, cette ouverture vers les périphéries a permis d'accueillir chacun dans sa diversité.

Merci, Dominique, pour cet amour des autres que tu as su nous faire partager.

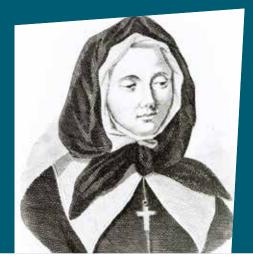
Toutes deux, vous avez consacré tant d'heures de votre vie à nous tous ici présents, et aux absents retenus par leurs obligations ou déjà disparus...

Et au moment où vous allez quitter l'Aube, bien loin de vos terres natales pour retrouver la communauté canadienne, nous ne pouvons qu'unir nos voix pour un MERCI respectueux, chaleureux et reconnaissant. »

Pionnière du Nouveau monde

Marguerite Bourgeoys est une personnalité historique de la Nouvelle-France (aujourd'hui la province de Québec au Canada). Originaire de Troyes, elle participe aux côtés de Jeanne Mance et de Paul de Chomedey de Maisonneuve au développement de Ville-Marie (ville de Montréal) et elle y crée la première école. Marguerite rêve d'un monde plus juste. Elle tisse des liens respectueux avec les Amérindiens, elle accueille les immigrants, incluant les Filles du Roy, et leur enseigne comment survivre sur le nouveau continent.

Marguerite Bourgeoys est canonisée en 1982 par le Pape Jean-Paul II et devient la première sainte canadienne. Personnalité religieuse québécoise importante, elle participe, entre autres, à la construction de la première chapelle à Montréal. Elle est aussi la fondatrice d'un ordre religieux catholique.



Promotions chez les



En début d'année et au cours de la Sainte-Barbe, le capitaine Franck Ingignoli a énuméré les sorties opérationnelles en 2019 : 87 incendies, 51 accidents sur la voie publique, 15 opérations diverses, 9 départs pour risques technologiques et 191 secours d'urgence aux personnes, soit un total de 353 interventions.

Les pompiers du centre d'incendie et de secours d'Estissac ont été récompensés par des promotions, médailles et diplômes :

Accèdent au rang de :

1ère classe :	Alexis Valentin et Thibault Hoffmann
Caporal-chef :	Félicien Simonnet
Sergent :	Diego Diaz
Sergent-chef:	Phillippe Descroix
Adjudant :	Cédric Dielemans
Adjudant-chef:	Christophe Fauconnier

Obtiennent :

La médaille de bronze pour 10 ans de service : Florian Branche et José Piédade Marquès

La médaille d'argent pour 20 ans de service :

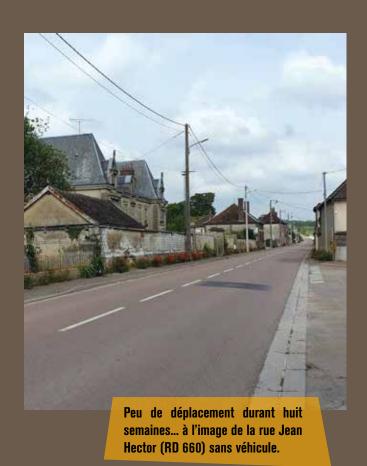
Ludovic Bécard

Recoivent le diplôme :

•	
Opérateur d'activités physiques :	Séverine Gublin
Chef d'agrès tout engin :	Cédric Dielemans
Chef d'agrès :	Diego Diaz
Équinier volontaire :	

Spécial COVID

AVRIL - MAI 2020







Retour en images

Distribution des masques par un élu





File d'attente pour la distribution des masques à la mairie

Pascale et Lydie préparent des flacons de gel hydroalcoolique





Retour en images







dessin réalisé par un enfant de l'école les Trois Rivières d'Estissac 2019 - 2020

Une année scolaire inhabituelle

Le 13 mars 2020 à 17h, les enfants de l'Ecole Les Trois Rivières d'Estissac quittaient l'école et leurs enseignants en ne connaissant pas la date de retour en classe.

La veille au soir, le Président de la République, Emmanuel Macron, avait annoncé la fermeture de tous les établissements scolaires, universités et crèches à partir du lundi 16 mars 2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre. Le confinement d'une grande partie de la population française commençait, lui, le mardi 17 mars 2020 à midi. Pour assurer la continuité pédagogique, les enseignants ont dû chercher des solutions pour garder le contact avec leurs élèves et leurs familles et en privilégiant les moyens numériques comme les ENT (espaces numériques de travail), les mails ou padlets pour le travail scolaire à la maison. Pour les familles qui n'étaient pas équipées en matériel informatique, les enseignants ont pu bénéficier de l'aide de l'équipe municipale pour leur faire parvenir les différents supports écrits.

De nombreux efforts ont été fournis de la part des enseignants, des familles et de la mairie pour que cet épisode soit vécu le mieux possible par les enfants. L'école a repris progressivement avec le déconfinement, imposant la mise en place de protocoles stricts et contraignants. Les agents communaux ont placé les barrières nécessaires, les tables et les chaises ont été disposées suivant les consignes. Le personnel a assuré le ménage avec un protocole précis, avec un nettoyage à la pause méridienne. La cantine a été aménagée par classe.



Le 14 mai 2020, 53 élèves sur les 199 inscrits sont revenus en classe. Puis ce furent 99 élèves qui se retrouvèrent le 4 juin, et le 22 juin, l'école avait retrouvé 169 élèves.

Mme Plouviez, directrice de l'école, écrit dans le compte rendu du conseil d'école du 26 juin : « L'organisation de ces différentes reprises s'est toujours faite en collaboration avec la mairie qui a mis toutes ses ressources en moyens et personnels au service de l'école. L'accueil périscolaire a pu reprendre avec les horaires habituels dès le 14 mai. Dans un premier temps, un repas froid a été servi aux enfants en cantine, ensuite un repas chaud. Remerciements aux personnels qui travaillent dans l'école : ATSEM et AESH qui ont renforcé l'équipe enseignante pour aider à l'accueil des élèves et veiller au respect des gestes barrières. »

Les dernières semaines d'école ont permis aux élèves de renouer avec l'école, et de pouvoir conclure l'année de manière plus classique en disant au revoir à leurs camarades et leurs enseignants.

Animations au Centre de Loisirs : «Respectons la nature»

Cette année encore, les enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs d'Estissac profitent de nombreuses activités riches en enseignement et en émotion. Quelques sorties ou activités avec intervenants extérieurs durant le centre cet été 2020 :

- Le monde végétal et course d'orientation sur les traces des animaux avec la Fédération Départementale des Chasseurs.
- L'apiculture et le secret des abeilles avec les explications de Thibaut Bosselier.
- Du sport et du grand air au Poney Club de la Renaissance à Thuisy.
- Observation des oiseaux avec Monsieur Croset.
- Partie de pêche au lavoir avec la Fédération de l'Aube pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.





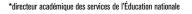
L'orchestre à l'école, déjà trois ans !

Depuis 2017, les enfants de l'Orchestre à l'École ont pu découvrir la pratique instrumentale de plusieurs instruments. La création de cet orchestre a été rendue possible grâce à l'implication de toute l'équipe éducative et au soutien de la municipalité. Les musiciens Bruno Cherrier (trompettiste), Corentin Sureau (tubiste), Jérôme Tranchant (clarinettiste), Maëva Deturche (clarinettiste) et Aurélien Peudenier (percussionniste), ont animé ce projet.

Le lundi 29 juin, les élèves de l'Orchestre à l'École Les Trois Rivières donnaient leur dernier concert en présence de leurs parents, des enseignants et de la directrice de l'école, Eliane Plouviez. On notait également la présence de Monsieur Frédéric Bablon DASEN*, de plusieurs inspecteurs de l'Éducation nationale, d'Annie Duchêne, maire d'Estissac et des élus du conseil municipal.

Après un rappel des grandes lignes du projet, les élèves ont joué huit morceaux de leur répertoire dirigés par Aurélien, accompagné des professeurs d'instruments.

L'orchestre à l'école d'Estissac a concerné 33 élèves au cours des trois années d'activité. Il a donné 30 concerts ce qui est considérable : fête d'écoles, fête de la musique, kermesses, Dimanche à la campagne, céré-





Visite de Mme Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube, qui siège à la commission «Culture et éducation» de l'Assemblée nationale

monies patriotiques. Des concerts solidaires ont aussi eu lieu à plusieurs reprises à l'EHPAD d'Aix-en-Othe, au Foyer pour personnes en situation de handicap Kerglass et à la MARPA d'Estissac.

La conclusion de ce projet revenait à Monsieur le DASEN et à Madame le maire qui soulignaient combien l'engagement des enfants avait été important et formidable. Un livret souvenir a été remis aux enfants.

A présent, une nouvelle classe de CE2 va prendre le relais et s'initier à l'apprentissage d'un instrument pour partager en musique des émotions avec leurs camarades et un nouveau public.

Tout voir: http://oae-estissac.over-blog.com/



BONS d'achat pour la rentrée scolaire 2020 L'aide financière de la commune auprès des parents ayant un ou plusieurs enfants scolarisés au collège (public ou privé) est à nouveau renouvelée pour la prochaine rentrée scolaire à l'attention des enfants entrant en 6ème et en 4ème. La valeur globale des bons est de 70€ par élève utilisables pour l'achat de fournitures scolaires auprès du magasin MAXI MARCHE à Estissac Ils sont à retirer à la mairie à partir du 8 juillet 2020, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une attestation scolaire de rentrée en 6ème ou en 4ème.



En France, on observe une augmentation importante du nombre de noyades accidentelles chaque année et sept décès par noyade ont été recensés l'an passé, dans l'Aube.

REPUBLION





Notre commune est vivante grâce à ses commerçants. **Soutenons-les! Achetons local!**

CHANGEMENT D'ADRESSE

FLASH PHOTO MOBILE:

On a toujours besoin d'une photo!



CHANGEMENT D'ADRESSE

AUTO ÉCOLE MERCI

VOTRE AGENCE DE PROXIMITE

Permis B, AAC, CS

CYRIL «SHREK» MAIRE / Votre responsable d'agence 1 Bis Rue de la République 10190 ESTISSAC



MERCREDI 16H à 19H / VENDREDI 17H à 20H / SAMEDI 13H à 16h

AGENCE CLIMATISEE+VMC, PARKING PUBLIC

Grande salle de code, corrections par moniteur Agrément préfectoral E1701000040

AGENCE 09 67 63 45 09 PORTABLE 06 38 14 61 72 autoecole.merci@orange.fr





06 79 98 15 95

10 AVENUE CLAUDE ÉRIGNAC 10190 ESTISSAC

taxilena10@gmail.com SUCCESSEUR DES TAXIS BOURGEOIS DEPUIS MAI 2019

TRANSPORTS MEDICAUX ASSIS

TOUTES DISTANCES, À DESTINATION DES HÔPITAUX, DES CLINIQUES, DES CENTRES DE RÉÉDUCATIONS, DES CABINETS DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS DE SANTÉ. (discrétion, accompagnement, accomplissement des formalités administratives)

> TAXIS CONVENTIONNÉS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

NOUS ASSURONS ÉGALEMENT **VOS TRANSPORTS PRIVÉS ET PROFESSIONNELS**

(GARE, AÉROPORT, COMMERCES...)

COMMUNES DE RATTACHEMENT

Estissac - Ervy-le-Châtel - Fontvannes -Villemoiron-en-Othe

24H/24 7J/7

Cadre de vie

Inauguration de l'Espace France Services (EFS) à Estissac



TROY≣S

CHAMPAGNE

SUT RDV

T GRATUIT

Stéphane Rouvé, Alain Balland, Annie Duchêne



LES ESPACES FRANCE SERVICES

Des quichets uniques pour faciliter toutes vos démarches administratives

Sur place : prise de rendez-vous à l'épicerie solidaire (EPIC'E.A.)



À VOTRE ÉCOUTE.

POUR VOUS AIDER! Les organismes publics

vous accueillent sur rendez-vous

Permanences physiques

- LE POINT CONSEIL EMPLOI
- LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT
- LA MISSION LOCALE
- LA MÉDIATRICE DE L'ÉNERGIE

Échangez en visioconférence avec l'organisme public de votre choix

- PÔLE EMPLOI
- SERVICES DES IMPÔTS
- CAF

- CPAM
- MSA (Sécurité Sociale Agricole)
- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)





SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES COURANTES

Carte d'identité, Carte grise, Permis de conduire...

INTERROGEZ L'OFFRE DE SERVICES DE VOTRE AGGLO

Transports, Collecte des déchets, Médiathèques...

DÉCLARATION D'IMPÔT

Vos Espaces France Services vous accompagnent dans votre déclaration en ligne



















DES OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION

Ordinateur, imprimante, scanner et connexion internet pratuite!













Cette inauguration s'est déroulée le 6 février 2020 en présence du nouveau préfet de l'Aube Monsieur Stéphane Rouvé, d'Annie Duchêne, maire d'Estissac, d'Alain Balland, 1er vice-président de TCM et de David Garnerin, vice-président de TCM, en charge de ce service.

TROIS ESPACES FRANCE SERVICES SONT OUVERTS SUR LE TERRITOIRE DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE : SAINT-LYÉ, BOUILLY ET ESTISSAC

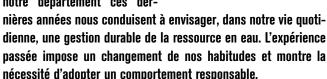
ESTISSAC : 2 rue Laurent Lesséré - 03.25.40.42.42 - franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h Confidentiel et gratuit. Port du masque obligatoire, venir avec son propre stylo

Cadre de vie

Économisons l'eau

Les situations de sécheresse exceptionnelle que connait notre département ces der-



Grand Est



Au 20° siècle, la consommation d'eau dans le monde a été multipliée par 7 alors que la ressource en eau a considérablement diminué. Actuellement, 1,1 milliard de personnes n'a toujours pas accès à une eau salubre, un tiers de la population mondiale est privée d'eau potable, et près de 2,5 milliards n'ont pas d'installations adéquates d'assainissement.

Quelques gestes simples à adopter :

- Je répare au plus vite les éventuelles fuites d'eau (une fuite goutte à goutte peut représenter 35 000 litres d'eau par an).
- J'évite de laisser couler l'eau très longtemps pour obtenir de l'eau très chaude ou très fraiche.
- Je ne fais fonctionner mon lave-linge et mon lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.
- J'utilise l'eau de lavage des légumes et des fruits pour arroser mes plantes.
- Je prends une douche plutôt qu'un bain (un bain = 150 litres, une douche rapide = 30 à 40 litres).
- Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, me lave les mains ou me rase (je réduis ainsi ma consommation d'eau de moitié).
- Je me renseigne auprès de la mairie lorsque je souhaite remplir ma piscine ou réaliser des travaux susceptibles de consommer beaucoup d'eau.
- J'arrose tard le soir pour éviter les pertes par évaporation : en plein été, l'eau utilisée entre 9h et 20h disparait en quasi-totalité par évaporation.



REPUBLION FRA



REPUBLION FRAM

UN SERVICE PROPOSÉ PAR TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

A NOTER l'arrivée de Chloé Lucquin sur le poste d'animatrice du Relais d'Assistants Maternels d'Estissac depuis le 1er mai 2020.

Suite à la crise sanitaire, le relais d'assistants maternels doit réadapter son fonctionnement. La reprise des permanences au sein du RAM d'Estissac sont sur rendez-vous et par téléphone.

Les actions du relais :

- Accueillir et renseigner les familles et professionnels (téléphonique et sur rendez-vous au relais).
- Dispenser les informations et conseils aux parents et aux professionnels de la petite enfance.
- Accompagner et orienter les parents sur les modes de garde, les démarches administratives et la relation contractuelle avec l'assistant maternel.
- Accompagner les assistants maternels en donnant les informations relatives au statut professionnel, la formation continue.
- Proposer des activités à distance grâce aux outils de communication tels que Facebook et WhatsApp.

Chloé LUCQUIN: 03.25.40.05.30 ou estissac.ram@troyes-cm.fr Les temps d'accueils collectifs sont à ce jour toujours interdits. Tenez-vous informés pour la reprise!





Vous prenez chaque jour votre voiture pour vous rendre au travail?

Vous trouvez que vous dépensez trop ? Que vous perdez beaucoup de temps ? Pensez au court-voiturage!

Troyes Champagne Métropole met à votre disposition une application qui vous permet de trouver facilement et rapidement un conducteur ou des passagers sur votre parcours domicile-travail.

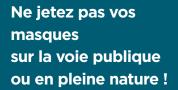
En téléchargeant l'application Karos de TCM, vous faites des économies et vous gagnez du temps sur vos trajets quotidiens.

Rendez-vous sur l'App Store et Google Play, c'est gratuit!

karos.fr/phone/?_branch_match_id=729085296607871260#/









L'Opération Vacances Tranquille

REPUBLIOU FRAN

BRIGADE D'ESTISSAC

19 rue Jean Hector 10190 Estissac Tél. 03 25 40 40 11

La Gendarmerie a mis en place l'opération tranquillité vacances depuis quelques années. Lorsque vous vous absentez de votre domicile, n'hésitez pas à le signaler à la Gen-

darmerie qui, au moins une fois par jour, vérifie l'absence d'effractions, sécurise votre propriété et ses abords.

Cette opération est menée toute l'année durant la période du 1er juillet au 31 août.

STOP AUX LINGETTES!



Les lingettes désinfectantes à la poubelle, pas aux toilettes !

Les lingettes nettoyantes et assimilées sont utilisées pour l'entretien de votre habitation. Malgré leur prix élevé et leur impact écologique, leurs

ventes ont augmentées de 65% par rapport à 2019. Elles sont le cauchemar de l'assainissement. Leur composition et leur structure fibrée en font un produit qui ne se dégrade pas au contact de l'eau (contrairement au papier toilette prévue à cet effet).

Ces lingettes (même celles annoncées comme biodégradables) peuvent créer des bouchons au niveau des canalisations, bloquer des pompes de refoulement et elles ne se dégradent pas au niveau des stations d'épuration.

Sur tout le cycle de l'assainissement (collecte, transport et traitement) la présence de ces lingettes perturbe le bon fonctionnement et génère un surcoût d'exploitation.

ATTENTION : L'élévation des coûts d'assainissement augmentera votre facture !

Jetez ces lingettes avec les ordures ménagères dans des sacs fermés.

FAITES UN GESTE POUR LA PLANETE!



ENSEMBLE, AGISSONS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Le rôle des déchèteries :

- Lutter contre les dépôts sauvages

EPUBLION

- Traiter les déchets polluants dans les meilleures conditions
- Favoriser le recyclage et la valorisation d'un maximum de matériaux

DÉCHÈTERIE DE BUCEY EN OTHE:

Mercredi et vendredi : de 9h à 12h - Samedi : 14h à 18h

AVANT MÊME D'ALLER À LA DÉCHÈTERIE, FAITES LE MEILLER CHOIX...

Réparer, donner, échanger, vendre ou transformer!





ÉcoToit est la plateforme de rénovation énergétique de Troyes Champagne Métropole (TCM) accessible au propriétaire d'un logement situé dans l'une des 81 communes de TCM.

ÉcoToit est l'un des engagements du Plan Climat Air Energie Territorial de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, en faveur de la transition écologique et énergétique.

Propriétaire ou copropriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous occupez, futur propriétaire d'un logement en cours d'achat, vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie afin d'améliorer la performance de votre logement.

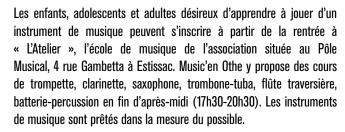
ÉcoToit est un service public d'accompagnement personnalisé du propriétaire ou copropriétaire d'un logement pour tout projet de rénovation énergétique de son habitat.

https://ecotoit.troyes-champagne-metro-pole.fr/quest-ce-quecotoit/

ou **03.25.40.42.42** (Espace France Services)

Inscriptions pour l'école de Music'en Othe

samedi 5 septembre



Les adultes souhaitant commencer une activité de chorale sous la direction d'une chef de chœur, experte en chant choral et lyrique, pourront le faire le mercredi entre 19h30 et 21h30.

Jardin et éveil musical pour les petits (3 à 6 ans) le mercredi de 11 à 12h.

Journée porte ouverte et inscription : samedi 5 septembre de 10h à 18h.

Renseignement et inscription :

Maëva Deturche, coordinatrice, 06-45-11-21-74. maeva.deturche@gmail.com Matthieu Micoulaut, président, 06-87-28-06-61. matthieu.micoulaut@gmail.com





Harmonie Music'en Othe

Les personnes désireuses de rejoindre l'association et l'orchestre sont les bienvenues. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs au Pôle musical.

Contact:

Matthieu Micoulaut 06-87-28-06-61 Céline Deturche 06-79-75-42-36



Et si on dansait avec le patronage laïque d'Estissac ?



Par Claudine CUNY Secrétaire de la section Country Contact : 06.85.78.92.13 estidancers_claudine@orange.fr

Les Esti'dancers, cours de country et line dance (danse en ligne), est une section du Patronage Laïque depuis 2003.

Nous nous réunissons chaque semaine pour apprendre des chorégraphies. Pas besoin de partenaires car nous dansons en ligne. Nous oublions nos soucis pour nous concentrer sur les pas à retenir et la coordination à suivre sur des musiques entraînantes. Les deux premiers

cours sont gratuits. Les Esti'dancers se retrouvent également pour danser dans des bals organisés par les clubs country ou entre eux des samedis ou dimanches en après-midi. Vous pouvez y participer et partager ces moments conviviaux ou venir uniquement aux cours.

Lieu et horaires des cours

Patronage Laïque / 12 rue Pierre Brossolette / 10190 ESTISSAC

Le lundi de 18h30 à 19h30 DEBUTANTS

Ce cours s'adresse aux personnes qui veulent découvrir ou redécouvrir la danse Country. Danses simples en début de saison, évoluant en difficultés au fur et à mesure de l'année.

Ce niveau sert à acquérir les bases techniques et le vocabulaire. Durée moyenne = 2 ans voire plus pour certains qui se sentent bien dans ce cours.

Le lundi de 19h30 à 21h NOVICES

Ce cours s'adresse aux personnes qui veulent découvrir de nouvelles chorégraphies tout en travaillant avec des techniques et des rythmes encore plus variés

Accessible à ceux qui maitrisent les bases de la danse Country. Durée moyenne : 2 ans voire plus pour certains qui se sentent bien dans ce cours.

Le mardi de 19h30 à 21h INTERMEDIAIRES

Ce cours s'adresse aux personnes qui souhaitent acquérir des chorégraphies techniques sur des rythmes plus difficiles. Les danses sont beaucoup plus compliquées, pouvant atteindre 64 temps, voire plus, sur des rythmes variés et souvent avec des tags, des «restart», des chorégraphies phrasées...



Il y a également beaucoup de tours et de changements de direction. Un minimum de technique est donc exigé. Accessible en moyenne après 3 à 4 années de pratique assidue de la danse Country.

Qu'est-ce la country et line dance ?

C'est à l'américain Robert Wanstreet (1960-2010) que l'on doit l'importation en France de la danse country, grâce à la création en 1993 à Paris du premier club amateur.

La country se danse sur tous types de musique. Chaque musique jouée lors d'un bal country peut donner lieu à l'exécution d'une ou plusieurs chorégraphies. Aujourd'hui, il existe plus de 2 000 chorégraphies. Le principe est simple : il faut répéter une chorégraphie sur un certain nombre de murs. Les chorégraphies sont composées de sections de 8 temps. Les danses les plus courtes font 16 temps, la grande majorité faisant 32, 48 ou 64 temps, et quelquefois beaucoup plus. Des chorégraphies peuvent contenir des tags (morceau de chorégraphie rajouté de façon exceptionnelle) ou bien des restarts (la chorégraphie recommence au début).

La line dance ou new line se danse sur des chorégraphies de country sur des musiques très modernes et de genre non-country.



Actualités



Don du sang

L'Association pour le Don du Sang Bénévole d'Estissac et environs vous invite à donner votre sang lors de la prochaine collecte organisée sur le secteur du pays d'Othe :



Le 23 octobre 2020 : 14h30-18h30 à Aix-en-Othe

Notez ce rendez-vous sur votre frigo... pour ne pas l'oublier ! Et parlez-en autour de vous !

Le don «éthique», tel qu'il existe en France, est fondé sur guatre valeurs :

- L'anonymat : seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur, et les données les concernant.
- Le bénévolat : le don de sang est bénévole et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.
- Le volontariat : le don de sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte.
- Le non-profit : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit.

On peut y ajouter trois autres valeurs, qui sont également au cœur des priorités de l'établissement : la sécurité, l'hygiène mais aussi la qualité des produits sanguins, assurée grâce au respect des bonnes pratiques et aux nombreux contrôles effectués sur ces produits.

dondesang.efs.sante.fr/test-aptitude-au-don Xavier DUQUENNOY 26, rue de la Voie Neuve 10190 CHENNEGY dsb.estissac@orange.fr

0- 0+ AB+ B- D

Effervescence

Atelier postural à partir de 60 ans Pôle des associations 4 rue Gambetta ESTISSAC Le lundi de 14h à 15h

Travail d'équilibre, de mémoire, de tonicité pour maintenir et entretenir sa vitalité

Contact:

Pascale Micoulaud : 06.21.34.01.47 Raymond Pénelon : 06.87.28.95.66



ÉPIC'É.A

FERMETURE
DU 15 AU 30 AOUT 2020 INCLUS

INSCRIPTION, RENSEIGNEMENTS: ESPACE FRANCE SERVICES
03.25.40.42.42

Horaires du bureau de poste d'Estissac Été 2020

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h Fermé le lundi et le samedi

Services disponibles en ligne : www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr

Secours populaire d'Estissac

Vestiaire OUVERT A TOUS Place Betty Dié Mardi : 9h à 11h 30 Mercredi : 14h à 17h

Rappel pour tous les jeunes

Tu passes un examen dans l'année ? Pense à te procurer une pièce d'identité!

Actualités



Gardons le contact!

Suite au contexte sanitaire, un grand nombre d'évènements sportifs et culturels seront (ou ont été) annulés. Beaucoup d'organisateurs attendent de connaître l'état de la situation en septembre. Notre agenda est donc très restreint dans ce bulletin municipal.

Gardons le contact ! Ce magazine est le vôtre ! N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos suggestions d'articles !

Pour la prochaine parution de janvier 2021, si vous désirez voir figurer vos informations dans le bulletin, vous êtes invités à nous faire parvenir vos articles au plus tard pour le 15 novembre 2020 à cette adresse : communicationestissac@gmail.com

En attendant, retrouvez-nous sur l'application PanneauPocket

SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Coogle Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.





SINON, FLASHEZ-NOUS







Patronage laïque d'Estissac

Country - Line dance «LES ESTI'DANCERS»

Lieu : Patronage Laïque 12 rue Pierre Brossolette à Estissac

2 premiers cours gratuits

Lundi de 18h30 à 19h30 débutants

Lundi de 19h30 à 21h novices

Mardi de 19h30 à 21h intermédiaires

Animateur : Fabrice, secondé par Claire Contact : Claudine : 06.85.78.92.13

VIDE-GRENIER

4 avril 2021 Contact : Marie-Claude : 07.68.73.09.56

YOGA

Lieu 4 rue Gambetta à Estissac au Pôle des Associations (face à la halle)

2 premiers cours gratuits

Pour tous les âges, venez rejoindre l'équipe pour approfondir votre pratique ou débuter

Les cours commencent fin août.

Cours collectifs assurés par Mercédès Delfau, professeur de yoga :

06.16.05.36.32 ou 03.25.76.65.31

Mercredi de 18h45 à 20h

et vendredi de 14h45 à 16h

Agenda



Septembre 2020

19 et 20 I 9h à 18h : Visite du patrimoine d'Estissac (église, halle et lavoir) dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

26 • **14h30** : «Nettoyons la nature» sur inscription à la mairie : 03.25.40.41.43 ou mairie.d-estissac@wanadoo.fr

Octobre 2020

22 I 18h30 : Église d'Estissac. L'historienne Aurélie LOUIS donnera une conférence sur l'histoire de l'église Saint-Liébault d'Estissac, suivie du lancement de la souscription de la Fondation du patrimoine.



UN JOUR UNE ÉGLISE 2020 mercredi 5 août à 10 h 30

Une équipe de bénévoles vous accueille le mercredi 5 août 2020 à 10 h 30 pour vous faire connaître l'Église Saint-Liébault du XII^e, remaniée au XVI^e et reconstruite au XVIII^e siècle. L'architecture, les statues, les vitraux, les clés de voûtes et les plaques commémoratives ont une histoire qui mérite votre attention.

Pour une meilleure organisation, le port du masque et une inscription au : 03 25 40 45 07. Merci pour votre compréhension.

ETAT CIVIL

Naissances



Cayden PERIN I le 1er mars

Zélie DA MOTA I le 22 avril

Isaac MAILLY LAHAYE I le 9 mai

Milla MARTINS DA SILVA I le 13 mai

Ayden MORALES I le 31 mai

Charlie PETITJEAN I le 6 juin

Octave GARCIA | le 22 juin

Léna TRANCHANT I le 25 juin

Mariages



Sarah SIMON & Adam ABEGG I 18 avril

Angélique DORN & David FRERE | 4 juillet

Décès



Gérald PAYOT, 56 ans **I** 5 février

Jeanine GROCOLAS, 89 ans ■ 8 février

Gino GRITTI, 66 ans I 14 février

Gisèle LAGNY, 96 ans I 10 mars

Lucienne MARTINET, 88 ans I 10 mars

Micheline PROTIN, 89 ans 1 7 juin

Hubert GRÉGOIRE, 83 ans I 11 juin

Guy APOVO, 54 ans I 15 juin

Jean-Pierre BOULANGIER, 56 ans I 16 juin

